

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**COIFFURE : SHAMPOOING, SOINS CAPILLAIRES,
COUPES DE BASE ET BRUSHINGS POUR DAME – NIVEAU 1**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 83 16 01 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 805 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 23 février 2015,
sur avis conforme du Conseil général**

COIFFURE : SHAMPOOING, SOINS CAPILLAIRES, COUPES DE BASE ET BRUSHINGS POUR DAME – NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir des notions scientifiques et technologiques liées aux fonctions techniques de base en coiffure, notamment les shampooings, les soins capillaires, les coupes de base massives et graduées, et les brushings adaptés pour dames ;
- ◆ de s'initier aux méthodes d'organisation du travail de coiffure, y compris les règles de sécurité, d'hygiène, de confort, d'ergonomie et d'environnement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ◆ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
 - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
 - ◆ consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ◆ savoir calculer :

- ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
- ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
- ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
- ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
- ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
 - ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
 - ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
 - ◆ mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur ;
 - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Coupes dames : technologie	CT	B	64
Coupes dames : pratique professionnelle	PP	L	48
3.2. Part d'autonomie		P	28
Total des périodes			140

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable:

en vue de préparer et de ranger le poste de travail,

en vue d'effectuer l'analyse préalable ou diagnostic afin de déterminer les techniques spécifiques à mettre en place pour réaliser des shampooings, des soins capillaires, des coupes et des brushings,

En coupes dames : technologie,

- ◆ d'identifier le métier de coiffeur (définition, qualités requises, risques professionnels...);
- ◆ de déterminer les principes élémentaires, d'hygiène personnelle et professionnelle (en ce compris la tenue professionnelle du coiffeur), d'ergonomie, de manutention et d'environnement ;
- ◆ de s'approprier un vocabulaire technique de base ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel ;
- ◆ d'identifier les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés ;

- ◆ d'identifier le matériel et les produits de base utiles à la réalisation de shampoings, de soins capillaires, de coupes de base et de brushings ;
- ◆ d'identifier le matériel de protection du client adapté respectivement aux shampoings, aux soins capillaires, aux coupes de base et aux brushings ;
- ◆ d'identifier et de caractériser différents types de produits de coiffure (rôles, effets, indications et contre-indications, et techniques d'application) :
 - ◆ des shampoings,
 - ◆ des soins capillaires,
 - ◆ des produits de fixation,
 - ◆ des produits de finition ;
- ◆ d'identifier différentes implantations capillaires ;
- ◆ de différencier des schémas :
 - ◆ de coupes de base : zones, lignes de forme, longueurs, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, distribution, déplacement, position des doigts...,
 - ◆ de brushings : zones, lignes de forme, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, volumes, distribution, tension, lissage des mèches ... ;
- ◆ d'identifier et de caractériser différentes techniques, sur la base de différents supports :
 - ◆ de coupes de base (égalisation, coupe carrée (coupe massive), coupe graduée),
 - ◆ de brushings : décollement de racines, lissé, bombage, balayage ;
- ◆ d'établir une fiche diagnostique en vue de réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.
- ◆ d'identifier les facteurs et vecteurs de contamination et les systèmes de protection adaptés ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) ;
- ◆ de caractériser la peau, le cuir chevelu et le cheveu :
 - ◆ structure, rôles, types, textures, fonctions de la peau,
 - ◆ caractéristiques et fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées,
 - ◆ structure, rôles et fonctions des composants et propriétés physiques du cheveu,
 - ◆ principales anomalies et affections du cuir chevelu et du cheveu ;
- ◆ d'identifier les propriétés de l'eau et de la tension superficielle de l'eau.

En coupes dames : pratique professionnelle,

dans le respect des consignes et des règles de sécurité, d'ergonomie, d'hygiène personnelle et professionnelle,

- ◆ d'installer et de protéger la tête malléable en appliquant les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de manutention et environnementales ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire technique adapté ;
- ◆ de compléter une fiche diagnostique de base ;
- ◆ de sélectionner et de disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles ;
- ◆ d'appliquer avec soin, précision et dextérité, dans le respect du mode opératoire, les techniques sélectionnées :
 - ◆ de shampoings,

- ◆ de soins capillaires,
- ◆ de coupes de base,
- ◆ de fixation,
- ◆ de brushing,
- ◆ de coiffage ;
- ◆ d'entretenir, de nettoyer et de ranger le poste de travail et le matériel qui, en outre, sera désinfecté.

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans le respect des règles de sécurité, de protection, d'ergonomie et d'hygiène personnelle et professionnelle,

- ◆ d'établir une fiche diagnostique de base en vue de réaliser un shampoing, un soin capillaire, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames ;
- ◆ de préparer le poste de travail ;
- ◆ de réaliser selon les critères imposés :
 - ◆ un shampoing,
 - ◆ un soin capillaire,
 - ◆ une coupe de base,
 - ◆ un brushing adapté à la coupe ;
- ◆ de justifier les choix posés dans le diagnostic et le matériel utilisé ;
- ◆ d'entretenir, de nettoyer et de ranger le poste de travail et le matériel qui, en outre, sera désinfecté.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ l'utilisation adéquate des termes techniques et scientifiques,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.